**Coupures dans le secteur public et parapublic**

Eh bien, le couperet des mises à pied est bel et bien commencé. Si vous avez suivi les informations manitobaines depuis lundi, vous avez appris qu’au moins 600 travailleuses et travailleurs de Hydro Manitoba perdent leur emploi pour au moins quatre mois. S’il y avait encore des sceptiques quant aux intentions du gouvernement Pallister de financer une partie des dépenses occasionnées par la pandémie à même le budget des employés du secteur public et parapublic – sociétés de la couronne, université, etc. – et bien, ces sceptiques sont maintenant confondus.

Rappelons que l’objectif fixé pour les coupures par le premier ministre est d’environ 860 000 000 $ et 2,2% d’empois; sans préciser si dans ce cas ce sont des mises à pied temporaires ou permanentes. Un regard dans notre rétroviseur permet de se rappeler que ce même gouvernement a déjà réduit dans le budget des universités en 2018 et 2019.

À quand le tour des universités? Selon certaines informations, l’Université de Winnipeg (UW) se serait vu imposer une coupure de 2,3%, l’Université du Manitoba 4-5% et Brandon 1%. L’Université de Saint-Boniface? Jusqu’à présent, aucune information n’a encore filtré. Et, peu importe le pourcentage que ce sera, il ne faut pas se leurrer, cela va faire mal, surtout avec le cumul des dernières années; rappelons que pour l’Université de Saint-Boniface déjà deux postes en sciences ont été coupés en 2018 et deux autres en 2019 – directeur du Bureau du développement et un poste vacant non comblé en informatique. Par exemple, pour l’USB, sur un budget d’un peu plus de 33 700 000 $, selon le Rapport à la communauté 2019, dont18 250 000 $ proviennent des subventions du gouvernement manitobain, chaque point de pourcentage de coupure exigé représente entre 337 000 $ et 182 500 $ sur une base annuelle, ou, entre 112 333 $ et 60 833 $ pour quatre mois.

Selon la formule de calcul appliquée par le gouvernement, cela va affecter, qu’on le veuille ou non, toute l’institution. Malheureusement, pas toutes et tous également. Tout dépendant de la formule appliquée pour procéder aux coupures. Vous pourrez aussi, sans doute, proposer d’autres formules.

En effet, pour celles et ceux qui s’intéressent tant soi peu à la structure de budget des universités, plus ou moins 75% des revenus sont consacrés aux salaires. Le reste sert à payer le chauffage, l’électricité, le téléphone, le matériel informatique, les produits pour l’entretient, etc. toutes dépenses à peu près incompressibles et impensable qu’on puisse aller y chercher des économies substantielles pour satisfaire les exigences du gouvernement. Conclusion, peu importe le pourcentage que le gouvernement exigera comme coupure budgétaire à l’Université de Saint-Boniface, celle-ci se fera à même la masse salariale. La vraie question qui reste, l’inconnue, est le comment procéder. Différentes grandes options peuvent être appliquées. En voici au moins trois.

La plus drastique serait de couper un certain nombre de postes. Pour avoir vécu ce dilemme au milieu des années 1990, sous un autre gouvernement conservateur, du côté des professeurs, tout le monde se regarde et regarde son voisin en se disant : pas mon poste, ma matière, elle est trop importante pour la formation des étudiantes et des étudiants, mais elle, lui, à côté, on pourrait peut-être bien s’en passer. Naturellement, personne ne veut se sacrifier pour les autres; sans parler du climat malsain que cela crée; voilà sans doute là un bon côté du confinement de ne pas avoir trop à se côtoyer. De toute façon, dans le cas du personnel enseignant, si on a la permanence, avec notre convention collective, on peut dormir sur nos deux oreilles. Il est à peu près impossible, sinon très difficile, d’être mis à pied. Mais, il n’en va de même pour les autres, les nouvelles et les nouveaux qui n’ont pas la permanence et les autres employés de l’université qui n’ont pas la même sécurité d’emploi et qui peuvent être considérés comme, utilisons une formule à la mode, moins essentiels. Mais, en même temps, les professeurs sont généralement chatouilleux sur la propreté de leur tableau, de leur classe. Je voie mal l’administration choisir cette voie de la coupure de postes pour satisfaire les demandes gouvernementales.

Une autre grande option à envisager est celle d’une coupure salariale égale, c’est-à-dire le même pourcentage, pour tout le monde. Si cela peut paraître juste et équitable à première vue, dans les faits ce ne l’est pas. Prenons, par exemple, deux employés de l’université, l’un gagne 120,000 $, l’autre 48, 000 $. Peu importe le pourcentage à couper, le problème, c’est que, dans le premier cas, on coupe dans le gras, alors que pour l’autre employé, on tranche dans la chair. À mon avis, si on emprunte la voie de la baisse salariale, il faut chercher une formule plus équitable pour toutes et tous et qui marque la solidarité de tout le monde. À vos calculatrices mesdames et messieurs les mathématiciens et comptables.

Une autre option serait d’examiner le normatif, les avantages, des différentes conventions collectives, à condition que ces sacrifices passagers ne causent pas de dommages irréparables et qu’ils permettent en même temps d’éviter des congédiements, même temporaires, ou des baisses salariales qui pourraient faire mal à plusieurs collègues de travail. Pour cela, je fais appel à la créativité et à la collaboration entre l’administration et les syndicats.

Naturellement, je suis furieux et pas du tout d’accord avec la décision du gouvernement Pallister de couper dans le budget des universités; si vous en n’êtes pas convaincu, aller voir ma lettre publiée dans La Liberté du 6 mai. Mais, une fois qu’on a crié haut et fort que l’administration devrait s’opposer à toute coupure, il faut passer de l’opposition de principe à la réalité. C’est pourquoi je pense que, peu importe les choix à faire, il faut que les décisions soient prises collectivement, syndicats et administration, et non pas attendre une simple décision administrative. Ce n’est pas une question d’eux contre nous. Car, dans ce contexte de demandes venant du gouvernement, les administrateurs sont eux aussi visés par les demandes de coupures. Pour le gouvernement, eux aussi sont des employés qui doivent participer à l’effort demandé aux secteurs public et parapublic. D’autre part, l’administration répète souvent que le personnel forme une grande famille, il irait donc de soi, de consulter les membres de la famille pour prendre des décisions si on ne veut pas créer une famille éclatée. Décisions qui, je l’espère seront prises solidairement ensemble et équitablement envers toutes et tous.